



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écologie, énergie, développement durable et mer : services extérieurs

Question écrite n° 88099

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la révision générale des politiques publiques. Elle lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de procéder à la réorganisation des services d'ingénierie routière.

Texte de la réponse

Le quatrième Conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP) du 30 juin 2010 a décidé de réorganiser l'ingénierie routière des directions interdépartementales des routes (DIR), au titre de la rationalisation de la gestion des infrastructures publiques. Les différents sites en charge du pilotage des travaux de l'État vont être rééquilibrés en fonction du volume des travaux dont ils ont la responsabilité, afin d'obtenir une taille critique qui leur assurera une plus grande efficacité. L'objectif sera de constituer des pôles techniques dotés des moyens nécessaires pour faire face aux plans de charge, déterminés, notamment par les besoins opérationnels liés à la mise en oeuvre des plans de modernisation des itinéraires routiers (PDMI). Une démarche va donc être conduite, sur la période 2011-2013, dans le cadre de laquelle seront abordés les besoins fonctionnels, les aspects organisationnels et les problématiques liées à la gestion des ressources humaines.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88099

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9838

Réponse publiée le : 21 décembre 2010, page 13737